

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 57 [i.e. 58] (1987)

Heft: 7: Rail 2000 : une chance unique pour la région!

Vorwort: Une chance unique pour la région!

Autor: Zwahlen, Jean-Claude

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une chance unique pour la région !

Par Jean-Claude ZWAHLEN, président de la commission des transports de l'ADIJ



Le 6 décembre, le peuple suisse se prononcera sur l'arrêté fédéral concernant Rail 2000. Ce projet audacieux a pour but de développer et de moderniser les transports publics en Suisse. La perspective d'une construction de 4 nouveaux tronçons de lignes a suscité le lancement d'un référendum, ce qui nous conduit à nous prononcer sur ce sujet extrêmement important, particulièrement pour les régions périphériques.

Compte tenu de l'importance de cette votation, l'ADIJ – qui revendique pour la région des améliorations du réseau des chemins de fer depuis 60 ans – ne pouvait rester inactive. C'est dans le double but d'offrir une documentation globale et d'inviter les citoyennes et citoyens à se déplacer aux urnes pour voter en faveur de cette nouvelle conception des transports publics que la commission des transports de l'ADIJ publie ce numéro du Bulletin.

Une amélioration du réseau pour les régions périphériques

Rail 2000 permettra des liaisons plus fréquentes et de meilleures correspondances en faisant arriver tous les trains quasi simultanément dans les gares de jonction, à une cadence horaire ou même semi-horaire sur les tronçons à fort trafic. Ces améliorations concernent non seulement les CFF, mais aussi les chemins de fer privés régionaux et les lignes de cars postaux. L'accent est donc mis sur l'amélioration du réseau de correspondances plutôt que sur l'accélération des trains, qui vont tout de même rouler à 160 voire 200 km/h sur certains tronçons !

C'est grâce à la construction des 4 nouveaux tronçons – au total 120 km de lignes nouvelles – entre Muttenz et Olten, entre Mattstetten et Rothrist, entre Vauderens et Villars-sur-Glâne et enfin entre Zurich/Kloten et Winterthour, qu'une meilleure desserte des régions sera possible après élimination des goulets d'étranglement. Il n'est donc pas pensable d'éviter ces nouvelles constructions comme le souhaiteraient les opposants : **Rail 2000 doit être accepté globalement pour que le système fonctionne.**

Rail 2000 constitue une chance unique pour nos régions d'être desservies par un réseau de transports publics modernes. Il ne saurait être question d'imposer ou de réglementer la répartition du trafic entre le rail et la route, mais il faut consentir les investissements nécessaires pour que le train devienne plus attractif, afin d'éviter l'engorgement du réseau routier qui ne saurait tarder. C'est aussi l'intérêt de chacun de pouvoir se déplacer, surtout sur les longues distances, confortablement et en toute sécurité. Autant de bonnes raisons pour aller voter, le 6 décembre prochain, en faveur de Rail 2000.

J.-C. Z.